

Compte-rendu de la réunion de la CDAMC du Mardi 20 octobre 2009.

NOMS	Prénoms	Présents	Excusés	NOMS	Prénoms	Présents	Excusés
MACADRE	Bruno	X		BRIDOUX	Daniel	X	
DUCROCQ	J Michel	X		DEVILLE	Thomas	X	
POETTE	Jérôme	X					
PATER	Benoît			MOUTIER	Pierre	X	
MATON	Emmanuel	X		VIVIEN	Céline	X	
BLONDELLE	Bernard	X		VIVIEN	Bernard	X	

Assiste à la réunion : M Noël LESAGE, Président du comité de l'Aisne

Séance ouverte à 19h00 Le président fait adopter le PV de la réunion du 14 septembre 2009.
Le PV est adopté.

ORDRE DU JOUR : Compte rendu :

Du stage de recyclage arbitres et OTM du 20 septembre à Chauny

Du stage de rattrapage du 3 octobre à Tergnier

Des JNA

Des Formations départementales 2009/2010 arbitres et OTM

Des sous commissions :

Désignations / caisse d'arbitrage / observations / Charte de l'arbitrage

Tournoi de la CDAMC

Désignation des arbitres sur le Tournoi de Noël

Questions diverses

Stage de recyclage arbitres et OTM du 20 septembre à Chauny

Le président demande à ses collègues de dresser le bilan du stage à travers leurs différentes interventions ainsi que leur ressenti. Quelques remarques seront retenues pour améliorer la présentation, la préparation et les interventions du stage de la saison prochaine. Il semble que les stagiaires ont apprécié le travail des intervenants ainsi que le contenu du stage. Les intervenants sont quant à eux satisfaits du comportement de l'ensemble des stagiaires. Le président précise à sa commission que des courriers de remerciements ont été adressés aux partenaires de la réussite de ce stage.

Stage de rattrapage du 3 octobre à Tergnier

Le président remercie les membres de la commission qui ont bien voulu encadrer ce stage. Les candidats ont été convoqués par courrier suite à leur empêchement de participer au stage de recyclage. Quatre absents sur les douze candidats convoqués. Ils sont considérés comme indisponibles pour la saison 2009 / 2010 compte tenu des précautions prises lors de la présentation des conditions des stages. Ils seront informés de leur situation.

JNA

Le président explique aux membres de la commission les différentes démarches concernant cette Journée Nationale de l'Arbitrage. Compte tenu du protocole retenu par le partenaire national de l'arbitrage et de l'arrivée tardive de la dotation, la commission s'est trouvée dans la difficulté de mener à bien cette action. Elle le regrette et fera remonter ces remarques quand l'occasion se présentera. Le partenariat avec La Poste se concrétisera quand même par la remise des maillots aux nouveaux arbitres départementaux le Lundi 26 octobre à Noyon.

Formations départementales 2009/2010 arbitres et OTM

Thomas Deville avait en charge de collecter les inscriptions de la formation des arbitres, annonce à la commission que seulement quatre candidats ont été inscrits par leur club. Devant cette situation, une discussion s'engage sur le bien-fondé d'entreprendre une formation avec si peu de stagiaires. Quelques idées sont émises, le président propose de retourner vers les clubs en proposant un délai supplémentaire afin d'essayer de trouver davantage de candidats après quoi la décision d'annuler ou de commencer la formation sera prise.

Concernant la formation des OTM, Céline Vivien mènera à bien cette formation en adaptant le programme aux nouvelles données compte tenu que les deux formations devaient être complémentaires et s'appuyer sur des dates communes.

Elle enregistre 4 candidatures et 3 demandes pour passer l'examen directement avec la passerelle proposée par la convention UNSS et le comité de l'Aisne.

Sous commissions

Désignations (Jérôme Poëtte)

Le responsable des désignations assume sa tâche avec toujours les mêmes difficultés. Il est aidé par Thomas Deville qui assure les saisies internet, les remplacements des arbitres et la transmission aux observateurs. Une discussion s'engage sur la nécessité d'établir des groupes d'arbitres en fonction de critères définis par la commission. Ce travail fera l'objet de la prochaine réunion.

Caisse d'arbitrage (Daniel Bridoux)

Après quelques rappels fait aux clubs, la caisse fonctionne sans problème. Il reste quand même quelques litiges qui seront réglés au plus vite. Le premier remboursement aux arbitres a été effectué. Quelques situations délicates sont abordées suite à des incidents concernant l'indélicatesse de certains arbitres peu scrupuleux des règles de remboursements.

Observations (Bernard Vivien et Pierre Moutier)

Fidèles à leurs engagements, nos deux collègues ont commencé leur rôle d'observateur auprès des arbitres récemment formés. Le bilan de cette observation leur est envoyé directement par mail ou courrier afin qu'ils en gardent une trace.

Charte de l'arbitrage (Bruno Macadré)

Le bilan à priori de la charte de l'arbitrage sera effectué pour le 30 octobre et envoyé aux clubs qui seront informés de leur respect ou non de la charte et des sanctions qui en découlent.

Tournoi de la CDAMC

Ces tournois mis en place la saison dernière appelés « Tournois de la CDAMC » qui servaient de support de travail aux formations des arbitres et des OTM seront reconduits même si la formation des arbitres devait être supprimée.

La commission juge que ce support pourrait servir tout d'abord aux OTM et de formation continue aux arbitres récemment reçus ou ayant besoin de s'aguerrir.

Ils se dérouleront pendant les vacances de Noël (le mercredi 23 décembre à Tergnier) et de Février (peut être à Itancourt) le président Bernard Collet sera contacté pour le recevoir comme l'an dernier.

Désignation des arbitres sur le Tournoi de Noël

Le président rappelle la procédure utilisée l'an dernier pour désigner les arbitres sur ce type de manifestation. Le cahier des charges de cette compétition est à respecter. Le choix des arbitres tiendra compte du niveau demandé.

Les convocations seront envoyées selon une liste établie par la commission.

Il en sera de même sur les autres tournois inter-comités ou autres.

Questions diverses

Le président informe la commission de la proposition de M Pascal Haine de Villers-Cotterêts de bien vouloir apporter son concours dans le cadre d'observations d'arbitres sur le secteur de son club situé dans le sud du département.

Le président propose d'envisager de faire un rassemblement des observateurs pour harmoniser leur travail.

Le président informe la commission du courrier de M Gilliot Bruno concernant les agissements de certains de ses collègues pendant le déroulement des rencontres en tant qu'arbitre.

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance.

Fin de séance à 21h40.

Le secrétaire de séance.


Bruno Macadré

Le Président.


Bruno Macadré